

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2025

---

FIN DE VIE - (N° 1364)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 1363

présenté par  
M. Sitzenstuhl

-----

### ARTICLE 9

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité  
Supprimer la seconde phrase de l'alinéa 8.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli, pour que le texte soit clair sur ses intentions.